

Jocelyne Dakhli (dir)
Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb
Paris, Maisonneuve et Larose, 2004, pp.331-339.

A LA RECHERCHE DES INTERPRÈTES ET DES TRADUCTEURS

Kmar Bendana

On me pardonnera, je l'espère, le caractère autobiographique et de témoignage des quelques réflexions sur la traduction que j'aimerais proposer ici. Je parle français et j'aime bien cette langue. Je parle aussi le dialecte tunisien. Comme pour beaucoup de Maghrébins de ma génération, ce sont à peu près mes deux langues de vie, de réflexion, d'échange, de sentiment et de travail... Sur le plan du travail précisément, je pratique l'arabe littéraire plutôt moderne ou contemporain d'une façon honorable, utilitaire aussi, mais sans véritable stimulation, sans curiosité littéraire ni scientifique ; en un mot, j'en fais une consommation passive et figée. Ma compétence en anglais est encore inférieure à ma pratique de l'arabe littéraire ou médian –celui de la communication et de l'enseignement grosso modo- et elle se limite à la lecture de textes sur les sciences sociales, d'articles de la presse politique et d'échanges scientifiques au cours d'assemblées scientifiques où l'anglais est de rigueur et où je me débrouille plutôt moyennement.

L'anglais -et la question de son usage- est notamment soulevé, dans le présent ouvrage, par Sonia Branca, est au Maghreb une langue récente, une langue de travail, et de communication sans enracinement local. C'est peut-être pour cela que sa présence est invisible pour les chercheurs en sciences sociales, qui le considèrent plutôt comme un médium, un instrument non pensé (d'autres le pensent pour eux pourtant), un investissement pour l'avenir et non pas un problème du passé. L'anglais ne fait pas problème au Maghreb, à la différence de ce qui se passe dans d'autres parties du monde, car il n'y fait pas mal : il ne remue pas la mémoire, il ne trouble pas, ne dérange pas l'identité et de plus, il constitue parfois un espoir de dépasser, de transcender l'impérialisme du français, en perte de vitesse dans nos pays, et du reste dans le monde entier.

Pour qui s'intéresse au travail de la langue, dans les différents sens de ce terme, à l'intérieur d'une langue, entre plusieurs langues (ce que Jocelyne Dakhli définit comme le jeu), l'anglais est donc hors jeu. Mais ce travail, entre l'arabe et le français, m'intéresse également du point de vue de ceux qui gagnent leur vie avec la langue, travaillent avec, travaillent dessus...

Mes recherches d'historienne contemporanéiste tournent autour de la vie culturelle, de la vie intellectuelle en Tunisie ; dans cette perspective, les interprètes et les traducteurs représentent une catégorie aussi fascinante que mystérieuse, une catégorie « d'intellectuels » ou de travailleurs de l'esprit pour qui la langue est un champ d'action plus ou moins immédiat, un matériau direct certainement pensé et dont les traces peuvent aller de l'effacement total au pouvoir le plus extrême (si l'on songe par exemple au rôle de la Bible de Luther), sans que l'on parvienne cependant à saisir les conditions de cette alchimie.

L'usage « intellectuel » de la langue fait donc problème, ou plus exactement certains usages intellectuels de la langue, le terme « intellectuel » ne devant pas nous mener très loin dans les essais de définition. On l'utilise ici dans un sens restreint, une acception qui le limite aux aspects techniques, pratiques, scientifiques. Non pas que les autres usages soient inintéressants mais pour poursuivre des interprètes et traducteurs encore porteurs d'inconnu, une certaine modestie d'approche est de rigueur.. Au service du souverain ou de l'Eglise, les traducteurs sont peu visibles sauf dans les périodes où ils se sont constitués en "Ecoles" (Bagdad, IXe siècle ; Tolède, XIIe siècle ; sous Charles V le Sage, XIVE siècle...). leur entrée significative dans le monde politique date du XVIIIe siècle en Europe¹. En Tunisie, on peut dire que la fonction d'interprète au service du pouvoir pointe au XIXe siècle.

L'approche prendra ici, en attendant d'autres développements de cette recherche, deux directions : un éloge critique de la traduction, tout d'abord, qui tentera d'éclaircir les limites dans lesquelles peut s'appréhender ce phénomène ; et en second lieu une tentative d'identification de quelques types, de genres ou modèles, autant de pistes pour essayer d'en trouver d'autres.

Eloge critique de la traduction

La traduction, faut-il le rappeler peut être un signe ou un élément de rayonnement intellectuel. Au Maghreb en général, mais également dans l'ensemble du monde arabe, on rencontre souvent une forme d'éloge unanime, répétée par tous et du reste, historiquement irréfutable, de la traduction : c'est l'évocation de la splendeur de la civilisation arabe pendant les siècles où elle a reçu et transmis la science grecque à l'Occident. Dans un récent numéro

¹ *Les traducteurs dans l'histoire*, Jean Delisle et Judith Woodsworth, dir., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Editions UNESCO, 1995, chap. 5 : "Les traducteurs, acteurs sur la scène du pouvoir", pp. 137-161.

de la revue canadienne *Méta*², Taïeb Baccouche se demande pourquoi ce mouvement qui a servi et fait rayonner la civilisation arabo-islamique au Moyen Âge n'a pas créé le même effet à la suite du mouvement impulsé à la fin du XIXe siècle-? Bien que T. Baccouche propose à cet égard une explication (ce mouvement n'était pas alors porté par une créativité sous-jacente et suffisante), il semble que la traduction ne puisse pas constituer à elle seule un moteur, une réponse technique ou même politique au retard d'un pays ou d'une civilisation. Mais il s'agit là d'un autre débat.

Ce même contexte intellectuel du Moyen Age musulman est d'ailleurs évoqué ici même, et à juste titre par Djaâfar Yayouche lorsqu'il s'intéresse aux œuvres du médecin Ibn Zohr et aux liens entre les langues arabe, perse et grecque à cette époque. L'idée qui en ressort est celle de la prééminence de la science grecque sur la science perse, expliquant l'importance capitale du travail de traduction des sources grecques. Cette idée aujourd'hui admise est ici pleinement corroborée par l'analyse de cette oeuvre.

Pourtant, dans cet éloge de la traduction, on souhaite dépasser cette acception historique des plus nobles et mettre en lumière celle qui est à l'œuvre au quotidien, dans la vie de tous les jours et dont l'agilité ne permet pas de capter les processus de fabrication, de naissance, d'évolution, de transformation. Des processus de traduction sont certes en oeuvre dans la transformation du vocabulaire maritime de Salé tel que le décrit Leïla Meziane ou bien dans l'évolution des toponymes -dont certains sont traduits du berbère- étudiés par Farid Benramdhane ; mais on poursuit ici la traduction consciente, laborieuse, volontaire et non pas la traduction spontanée, même quand celle-ci est consacrée par la situation de son lancement et le nombre des usagers qu'elle touche.

On peut ainsi la traiter comme indice culturel. Le cas que présente Annelise Nef dans ces pages, ce cas de coexistence linguistique en Sicile, est à cet égard stimulant. Quand la traduction concerne deux langues, elle exprime un rapport entre deux langues en situation : une langue-souche et une langue-cible, souvent en rapport inégal, parfois en tension, dans tous les cas en recherche d'efficience. Il suffit de regarder les rapports actuels entre l'arabe et le français au Maghreb, ou ceux de l'arabe et du berbère, et pour remonter plus loin dans le temps, les relations entre le turc et l'arabe au XIXe siècle (on songe ici au mouvement de traduction des manuels militaires de la langue turque à l'arabe).

Lorsque ce rapport concerne plus de deux langues, la situation devient autrement plus complexe. En évoquant la documentation des rois normands dans la Sicile du XIIe siècle,

² META, n° 3, volume 45, septembre 2000 *La traduction dans le monde arabe*, sous la direction de Taïeb Baccouche et Salah Mejri.

documentation rédigée en trois langues, A.Nef souligne que cette situation est exceptionnelle en Occident. En établissant le nombre très réduit de traductions en Sicile, elle pose des jalons essentiels dans la connaissance de ce phénomène de cour et de pouvoir qui finit par freiner la transmission de la connaissance : les hommes sur qui repose l'activité de traduction (ils sont trois) passent du grec au latin et ne sont pas relayés, soutenus par un pôle monastique actif. Le trilinguisme de la Cour et des documents (latin/grec/arabe) ne reflète pas véritablement la coexistence de trois cultures, malgré l'existence d'une population arabophone, une réarabisation de l'administration, mais un usage administratif en voie de fixation : le latin et le grec vont petit à petit supplanter l'arabe. La traduction est donc dans ce cas une compétence administrative qui ne mesure qu'elle-même (comme l'établit A.Nef, les textes bilingues constituent rarement une véritable traduction) et qui différencie ses aires d'action (par exemple les tractations foncières).

C'est une compétence choisie, favorisée par le pouvoir en vue d'une utilité immédiate, mais en aucun cas elle n'est le reflet, le produit d'une population multiculturelle, d'une coexistence pacifique entre des groupes de langues différentes. Abdallah Bounfour évoque de la même façon la conservation des textes berbères licites, conformes au dogme religieux, légitimés par la traduction vers l'arabe classique ou par la transcription.

Ainsi soumise à contrainte (au sens de règle de jeu), la traduction permet surtout de rendre compte d'elle-même, en tant qu'action d'appropriation (« utile », pratique ou à visée gratuite, artistique, ludique, créative comme pour la traduction littéraire dont on ne parlera pas ici), une action d'appropriation éphémère mais qui peut laisser des traces durables dans la vie culturelle ou la vie intellectuelle. A propos de l'étude de Venture de Paradis sur Alger au XVIIIe siècle, Mohamed Meouak montre comment l'érudition du chancelier-interprète permet de dégager la variété des niveaux linguistiques et celle du lexique alors en cours. La richesse du corpus utilisé et sa complexité introduisent cependant une connaissance des institutions algéroises, des monuments ou du mode de vie dans la ville à cette époque.

De ce point de vue, même si la traduction mobilise deux langues au moins -dans certains cas deux registres ou deux niveaux de langue-, elle échappe, à la seule linguistique, stricto sensu, pour constituer un fait culturel, un fait social, parfois aussi un fait de pouvoir qu'il faut replacer dans le contexte social, politique et culturel pour pouvoir en dégager les premières significations. Est-ce pour cette raison que la traduction est si peu présente dans les études récentes des linguistes de notre communauté scientifique et plutôt traitée par les historiens ? Cette image est contraire à la situation universitaire tunisienne où la traduction est plutôt une affaire de linguistes et pas du tout (ou alors de manière incidente) une

préoccupation d'historiens. Taïeb Baccouche et son équipe l'attestent au regard de l'ensemble des colloques consacrés à la traduction et dont la plupart se tiennent à Bayt Al Hikma, une académie créée dans les années 1980 pour la mise en valeur et la traduction des textes. Colloques et travaux de linguistes (et de sociolinguistes) se consacrent au champ de la traduction, identifient des corpus, décrivent des procédés, exhument des ouvrages peu connus pendant que les historiens (dont le bilinguisme est actuellement en plein bouleversement, et l'on lira à ce propos le texte de Nabiha Jerad dans ces mêmes pages) délaissent ce champ de réflexion très fécond pour l'histoire politique, l'histoire culturelle, l'histoire intellectuelle. On mentionnera à cet égard comme percées nouvelles pour une autre histoire politique et culturelle la thèse de Yacoub Ghrérisi, sur le vocabulaire de la presse politique dans les années 30 à Tunis, et qui traite entre autres de l'appellation « arabe », « tunisien »³ ; ainsi que le dictionnaire des termes civilisationnels dirigé par Rached Hamzaoui qui répertorie les termes politiques essentiels extraits du Journal Officiel de Tunisie à la fin du XIX^e siècle⁴.

Parmi les questions simples qui n'ont pas encore justifié d'études linguistiques conséquentes, on en citera une qui parle d'évidence : quelles langues parlait-on en Tunisie dans l'histoire ? Même si l'on se limite aux deux derniers siècles de cette histoire, la réponse est floue et l'analyse faible, sinon inexistante. Plus spécifiquement, quelles langues écrivait-on en Tunisie dans la période contemporaine ? Pour faire le point⁵, j'ai récemment proposé un premier tableau de ces langues dans la Tunisie du XIX^e siècle : on écrivait alors l'arabe dialectal mais également l'arabe classique, le turc (déclaré langue officielle de l'empire en 1876 donc probablement menacé là comme ailleurs, le turc disparaissant comme langue de correspondance avec Istanbul en 1928), l'hébreu, le judéo-arabe, l'italien, le français... Mais on sait encore peu de choses sur ces langues et a fortiori sur les traductions qui les traversent.

Il est donc réjouissant que les contributions réunies ici même de Tahar Mansouri – médiéviste-, Houcine Jaïdi -antiquisant- (les historiens spécialistes de périodes plus lointaines s'intéresseraient-ils davantage au phénomène de la traduction ?), Annelise Nef (la Sicile du XII^e siècle), Bernard Vincent (l'Espagne du XVII^e siècle), Mohamed Meaouak (Alger au XVIII^e siècle), pour ne mentionner qu'elles, nous donnent ainsi l'occasion de rencontrer par le passé le phénomène de la traduction, mais aussi et surtout des traducteurs, c'est-à-dire des hommes. Le plus connu de ces personnages pour les siècles passés est Venture de Paradis, qui

³ Yacoub Ghrérisi, *Le vocabulaire politique et social français en Tunisie en 1933-1934*, Thèse de la faculté des Lettres de La Manouba, 1999, 480p.

⁴ Mohamed Rached Hamzaoui, *Dictionnaire des notions de civilisation à travers le Journal Officiel*, Tunis, 1999.

⁵ Kmar Bendana, « Générations d'imprimeurs et figures d'éditeurs à Tunis entre 1850 et 1950 », in *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Jacques Michon et Jean-Yves Mollier (dir), Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2001, pp 349-359.

a laissé des descriptions suggestives de cette époque. Mais on tentera là encore d'aller vers des personnages plus obscurs, pour traiter de la question des genres, essayer enfin de dégager des catégories, des types de traducteurs et interprètes.

Peut-on « faire parler » les interprètes et les traducteurs de ce qu'ils font, de la manière dont ils le font, éventuellement des chemins, des raisons qui les ont amenés à exercer la fonction ou le rôle de traducteur ? Il s'agit d'aller toujours derrière le rideau, et la pratique des archives permet de rencontrer souvent la trace de l'élaboration de textes de toutes sortes, de lire les étapes que traversent des textes tels que les traités consulaires, les rapports diplomatiques, les textes de lois, les comptes-rendus de mission... La place et l'importance de l'opération de traduction est primordiale dans ce cadre, le rôle d'un traducteur ou d'un interprète dans la gestion des affaires politiques, les relations internationales, les rapports commerciaux est souvent déterminant.

« Faire parler » les interprètes et les traducteurs

Pour « faire parler » les traducteurs et les interprètes, dire qui ils sont, identifier leur rôle, faire parler leur « travail » ; prenons le cas de l'élaboration de *La Tunisie martyre*, manifeste du nationalisme tunisien publié en français à Paris en 1920⁶. Cet ouvrage est en effet le résultat d'un travail collectif où l'on identifie un seul traducteur : Ahmed Sakka. La fabrication de l'ouvrage renseigne à la fois sur ce groupe politique (le Parti Constitutionnaliste tunisien ou Destour), les compétences intellectuelles qu'il renferme, la formation différenciée de ses membres, le partage des tâches entre eux en fonction d'un projet politique longuement préparé et discuté. Le rapport à la langue française, en l'occurrence, représente une palette d'influences et de contacts culturels au service d'une communication certes politique (un manifeste sert à faire de la propagande), mais qui atteste en même temps d'une transmission culturelle à plusieurs niveaux - le niveau linguistique n'étant que l'un d'entre eux et loin de représenter par ailleurs une couche compacte. A ce propos, on peut endosser entièrement une phrase de Bernard Vincent : « Entre le monolinguisme absolu arabophone et la maîtrise complète du bilinguisme, il y a une place pour une foule de degrés linguistiques que l'on connaît bien dans nos sociétés contemporaines... »⁷. On pourrait se référer également à la notion de « feuilletage linguistique » utilisée par Jean-Loup Amselle.

⁶ *La Tunisie martyre*, Paris, Jouve, 1920.

⁷ Page 90 .

Répondant à cette question « qui sont les traducteurs ? qui sont les interprètes ? », A. Nef donne des réponses très claires ; ce sont « des grecs arabisés » ou bien « les souverains sont trilingues ». D'autres études laissent apparaître la question des traducteurs en filigrane.

Dans le cas des Morisques qu'étudie Houssain Bouzineb, qui réorganise le lexique morisque ? Quels sont les Morisques qui ont constaté ou craint l'identification de la langue espagnole avec la religion chrétienne ? Et, par conséquent, quels sont ceux qui ont cherché des correspondants islamiques des termes espagnols ? Il s'agit de toute évidence de lettrés qui devaient connaître aussi bien l'arabe que l'espagnol, habilités à se prononcer sur les usages religieux, les rituels ; ce sont probablement des lettrés préposés, choisis ou auto-proclamés pour ce travail volontaire ; des lettrés qui devaient connaître aussi bien l'une et l'autre langue pour pouvoir édicter des règles de remplacement et/ou de transcription.

De même, dans le cas des lettrés berbères qu'analyse Abdallah Bounfour, serait-il possible de retrouver ces experts, ces traducteurs, ces *fuqaha* (savants religieux) qui ont statué sur la légitimité ou la licéité de certains textes aux dépens d'autres, qui en ont livré certains à la traduction, d'autres à la transcription et le reste à « l'oubli » ?

Selon H. Bouzineb, la simplification de l'appareil graphique arabe en vue de l'adapter à la langue espagnole « est le résultat d'une intense utilisation du système en question et il ne faut pas le comprendre comme le résultat d'un travail de laboratoire ou d'ingénierie de la langue... ». Or, il faut bien considérer le fait que cela débute un jour par un geste technique, une décision qui pérennise et de ce point de vue là, on peut parler de laboratoire ou de cuisine, même si on ne repère pas aisément le moment où se déclenche le processus. Les délais de mise en œuvre d'une règle ou usage linguistique sont très variables et on appréhende généralement un stade d'arrivée qui peut prendre du temps et des détours pour se fixer. Malgré la difficulté de capter les différents stades, il faut les envisager comme des étapes de processus qu'il faudrait pouvoir identifier ainsi que les acteurs par lesquels ils adviennent. De même, lorsque H. Bouzineb écrit que : « les morisques préféraient l'utilisation du terme religieux musulman même quand il n'arrivaient pas à le prononcer dans son intégralité ». on peut suggérer qu'il faut bien que cela commence un jour par un acte technique, un arbitrage qui fasse pencher vers la transcription ou consacrer la traduction (H. Bouzineb évoquant d'ailleurs la pression de la traduction).

Toutes ces questions n'induisent pas la recherche d'un *Deus ex machina*. Il s'agit plutôt de dégager un ou plusieurs processus, afin d'identifier les modalités de changement, les nœuds et les paliers de transformations, les mouvements par lesquels évolue un lexique et vit une langue. Le souci d'identification des traducteurs débouche de la sorte sur quelques types.

On sait que les traducteurs et interprètes remplissent souvent des rôles polyvalents, cumulent des activités : ils peuvent être lexicographes, terminologues, correcteurs, imprimeurs, libraires, rédacteurs de manuels (de grammaire, de prononciation, de conversation...), diplomates et/ou administrateurs...

Djaâfar Yayouche qualifie Ibn Zohr -auteur andalou d'un traité de médecine célèbre-, de terminologue tandis que les interprètes dont Bernard Vincent révèle la présence nécessaire dans la vie publique en Espagne au XVIIe siècle, font partie des « juifs qui jouaient un rôle éminent dans les échanges commerciaux et les négociations entre adversaires... »⁸, tout comme « les interprètes juifs auprès du gouvernement d'Oran ». Mais les Valenciens qui utilisaient l'arabe au quotidien avant d'aller en Afrique du Nord donnaient ils aussi, plus tard, des interprètes ?

Les questions « qui sont les traducteurs ? », « que font-ils ? », « comment travaillent-ils ? » passent par une évaluation de la technicité de ces intermédiaires et des terrains sur lesquels elle s'exerce. Elles sont des questions d'histoire à part entière, car l'on sait qu'avec le temps cette fonction très ancienne, dont l'existence est attestée depuis des périodes très anciennes, a aussi évolué dans ses usages et ses statuts⁹.

A partir d'un observatoire tunisien et des XIXe et XXe siècles, on remarquera que cette fonction se professionnalise pendant cette période, grâce à la création d'écoles spécialement vouées à la formation d'interprètes, de plus en plus indispensables aux Etats. L'exemple tunisien le montre bien. Deux institutions-clés se succèdent au cours du XIXe siècle pour la formation de ce nouveau corps : l'Ecole militaire du Bardo (appelée Polytechnique et créée en 1845) et le Collège Sadiki (en 1875). Ces deux pépinières assureront la préparation à la "profession" de traducteur qui se développe, à la faveur de l'accroissement des effectifs et des besoins de l'organisation administrative. Le cadre politique du Protectorat accélèrera ce phénomène en rendant la compétence de traducteur indispensable au gouvernement du pays. Ainsi la compétence linguistique s'imposera à la fois pour administrer la vie des sujets et pour inscrire la Tunisie dans une vie diplomatique internationale¹⁰. Au cours du XXe siècle, on assiste au "panachage" des interprètes et traducteurs de l'administration française du Protectorat puis à une tunisification progressive

⁸ Page 4.

⁹ *Les traducteurs dans l'histoire*, op.cit.

¹⁰ Le traité tuniso-français du 8 août 1830 est le premier document diplomatique rédigé en arabe et non en turc. cf, Anne-Marie Planel, *De la nation à la colonie. La communauté française de Tunisie au XIXe siècle*, Thèse EHESS, 2000, vol.1, 1^{ère} partie, chap. 2

au sein des cadres administratifs (et une différenciation au niveau des traducteurs « scientifiques »).

Cependant la traduction demeure aussi, par ailleurs, une activité de « free lance » de pigistes, pas toujours visibles, parfois non rémunérés à leur juste rendement, non reconnus. Je pense en particulier et pour arriver à des temps plus proches à deux traducteurs encore obscurs de Bourguiba : le premier Habib Haddaj était un petit fonctionnaire du Ministère de l'Information qui traduisait les discours de Bourguiba du dialectal à l'arabe littéraire, tandis que le second, Ali Ben Salem, employé de l'agence Tunis/Afrique/Presse (TAP) traduisait ces discours vers le français, à main levée, au moment où Bourguiba les prononçait pour les livrer rapidement à la presse du lendemain. Deux fonctionnaires tardivement promus mais jamais mis sous les projecteurs.

Ces deux exemples contemporains montrent une fois de plus à quel point cette activité est étroitement liée au pouvoir. Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles elle est surtout l'apanage des linguistes, qui la décrivent, et non des historiens, alors qu'ils pourraient la mettre en perspective et sonder ainsi des facettes obscures de la politique?